



**PÔLE
FRANCE**

PÔLE FRANCE FÉMININ

AREN'ICE DE CERGY- PONTOISE

OUVERTURE À LA RENTRÉE 2024



EDITOS



Une dynamique de succès

Depuis sa création, en Juin 2006, la Fédération Française de Hockey sur Glace a fait du développement du hockey féminin, un axe majeur.

L'ouverture du Pole France Féminin en 2008, a permis à

plusieurs générations de connaître le succès avec la participation au Mondial Elite en 2019 et en 2023.

Après une première olympiade au sein du centre national du hockey sur glace, je suis convaincu que cette rentrée 2024 sera couronnée de succès.

Pierre-Yves GERBEAU,
Président de la FFHG

Pourquoi Cergy?

Le Centre National du Hockey sur Glace, l'Aren'ice, centre de haut niveau des équipes nationales.

Un hébergement spécifique, construit pour accueillir les joueuses du Pôle France. Un accès à un lycée proche de l'Aren'ice
Un accès à deux pôles universitaires: Cergy et Nanterre.



Projet Olympique Féminin

La présence du Pôle France sur Cergy est une nouvelle étape pour le projet de performance du hockey sur glace, sur le chemin de la qualification pour les Jeux Olympiques de 2026.

Christine DUCHAMP
DTN de la FFHG

BAPTISTE ARPIN - b.arpin@ffhg.eu - 06 11 89 10 74
Responsable du Pôle France Féminin

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HOCKEY SUR GLACE
AREN'ICE, 33, avenue de la plaine des sports, 95800 CERGY



PRÉSENTATION DU PÔLE



OBJECTIFS ET RAISON D'ÊTRE

POUR LES JOUEUSES

POUR LE HOCKEY FÉMININ FRANÇAIS

Le Pôle France Féminin de Hockey sur Glace de Chambéry a été créé pour pallier aux manques de structures adaptées, pour progresser vers le haut niveau Féminin. La mise en place du Pôle France féminin à Cergy est conçu comme l'outil idéal permettant l'éclosion des meilleures joueuses et le développement de la pratique du hockey féminin français.

Cette structure a permis au hockey féminin français de franchir un palier, en passant de la 16ème à la 12ème place mondiale.

Regrouper les meilleures joueuses françaises, pour une préparation permanente tout en préparant leur devenir, c'est la mission du Pôle France Féminin à Cergy.

Le Pôle France Féminin répond à un besoin, qu'expriment les joueuses à potentiel, de trouver une structure leur permettant de progresser dans leur sport, tout en menant à bien un cursus scolaire ou professionnel dans un environnement adapté et de qualité.

La réussite scolaire et universitaire doit rester la priorité des jeunes sportives, et Cergy offre les meilleures conditions de réussite dans ce double projet scolaire et sportif.

En choisissant d'intégrer le Parcours de Performance Fédérale, la joueuse trouvera des conditions optimales de réussite sportive, scolaire, sociale et humaine.

INFORMATIONS AUX FAMILLES



ENGAGEMENT FINANCIER DE LA FFHG

L'engagement de la fédération au profit du Pôle France Féminin de Cergy se décline de la façon suivante :

- Encadrement technique (entraîneur, entraîneur adjoint, entraîneur GB, préparateur physique).
- Encadrement médical et paramédical (médecin, kinésithérapeute, psychologue, nutritionniste, osthéoopathe, podologue, centre d'imagerie...).
- Encadrement logistique (responsable matériel, responsable administratif).
- Déplacements sur site et en compétition.
- Surveillance de l'hébergement.
- Fonctionnement des installations sportives.
- Suivi scolaire et social : référent socio-professionnel, professeur de soutien scolaire.
- Participation aux frais d'équipement en matériel des joueuses (dotation de crosses, casques et gants).



LOGEMENT

Les joueuses logent à l'hébergement conçu à cet effet, avec des conditions d'accueil très favorables :

- Mineures : 2 joueuses par appartement 27 m²
- Majeures : 1 joueuse par appartement 22 m²



COÛTS À LA CHARGE DES FAMILLES

Coûts estimés, à titre indicatif, pour la saison 2024-2025

Budget de 750 € incluant:

- Hébergement en chambre double.
- Restauration petit-déjeuner et dîner en semaine et ensemble des repas le week-end
- L'organisation sportive quotidienne avec l'encadrement permanent.
- L'ensemble du suivi: médical, scolaire...



SUIVI DES ATHLÈTES



SUIVI SPORTIF

Le travail au sein du Pôle s'organise prioritairement dans la gestion au quotidien de l'entraînement des athlètes. Les séances d'entraînement biquotidiennes sont encadrées par un staff complet afin d'en garantir la qualité et de développer un travail spécifique. L'objectif est de permettre aux joueuses de franchir des paliers dans le développement des qualités requises pour atteindre l'excellence.



SUIVI MÉDICAL ET PARAMÉDICAL

Le suivi des joueuses est assuré par un médecin et un kinésithérapeute, et des actions spécifiques sont apportées à chaque jeune femme. En cas de besoin particulier, les athlètes peuvent être dirigées vers d'autres professionnels de santé travaillant avec le Pôle France Féminin (médecins spécialistes, dentistes, nutritionniste, etc.)

Afin que l'athlète évolue dans des conditions optimales dans sa vie sportive et professionnelle mais aussi dans sa vie de jeune femme, un suivi psychologique est mis en place sous forme d'entretiens individuels et collectifs.



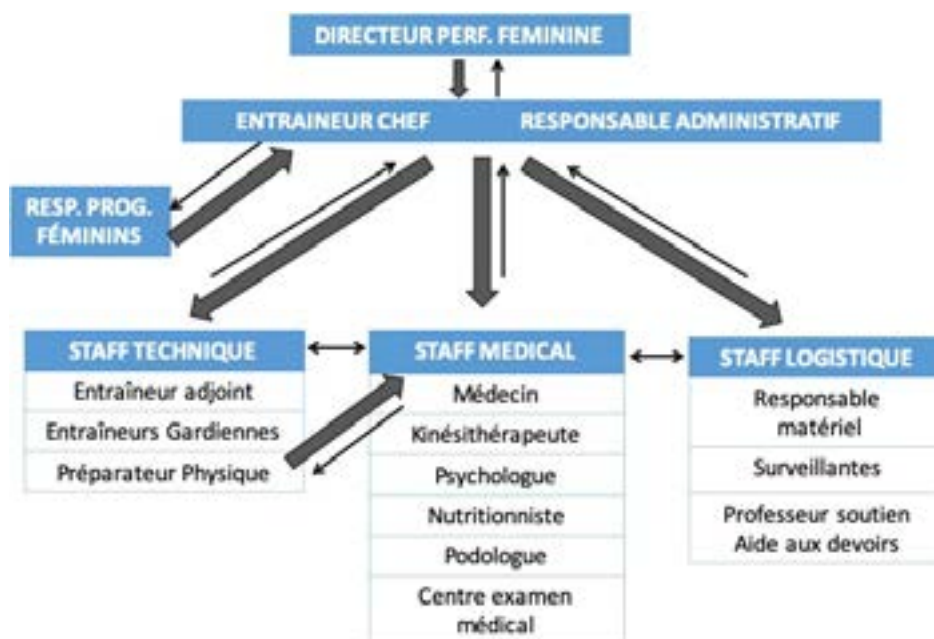
SUIVI SCOLAIRE, UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNEL

Le système repose sur l'établissement de conventions avec les différents partenaires. Les accords permettent aux athlètes de disposer d'un emploi du temps conciliable avec les créneaux d'entraînement.

Les systèmes sont discutés avec chaque établissement pour permettre aux joueuses de rattraper dans les meilleures conditions les cours qu'elles sont amenées à manquer pour des raisons sportives (matches, sélections, etc.).

Un suivi pédagogique avec un professeur de soutien est mis en place avec le lycée Jules Verne afin de vérifier la qualité du travail scolaire fourni, avec la possibilité de mettre en place des actions correctives en cas de difficulté dans la scolarité.

ENCADREMENT



INSTALLATIONS



INSTALLATIONS SPORTIVES

AREN'ICE DE CERGY - PONTOISE

- 2 Glaces : Eclipse + Equinoxe.
- 7 vestiaires.
- 1 salle de musculation.
- 1 espace de récupération : bain froid, balnéothérapie.
- 2 salles de réunions.
- 1 Laverie.

HEBERGEMENT

- 47 lits sur 3 étages:
 - RDC : 7 appartements Majeures + 6 appartements 2 Mineures
 - 1er étage : 7 appartements 2 Mineurs + 1 surveillant
 - 2ème étage : 6 appartements 2 Mineurs + 1 surveillant
- Appartements meublés.
- 1 salle de restauration – salle de vie commune
- 1 laverie.
- Accès sécurisé.
- Accès internet.

La proximité des sites de vie : patinoire, lycées et universités, centre d'hébergement dans **un rayon de 10 minutes en transport.**

LYCEE JULES VERNE

Filières générales :

Littéraire,
Economique et sociale,
Scientifique.

Filières techniques :

STI2D.



UNIVERSITE PARIS NANTERRE:

- UFR Langues et Culture étrangère,
- UFR PHILLIA : Philosophie, Lettres, Langues, INFOCOM, Arts du spectacle,
- UFR SEGMI : Sciences économiques, Gestion, Mathématiques, Informatique,
- UFR Droit et Sciences Politiques,
- UFR Sciences Psychologiques et sciences de l'éducation,
- UFR Sciences Sociales et Administration,
- UFR STAPS,
- UFR GEA et Carrières Sociales.



UNIVERSITE CERGY - PONTOISE:

- UFR Economie et Gestion,
- UFR Droit,
- UFR Langues et Etudes internationales,
- UFR Lettres et Sciences Humaines : Histoire / Géographie / Lettres
- UFR Sciences et Techniques : Chimie, Physique, SVT, Mathématiques, Informatique...



CALENDRIER DES MATCHES

AVEC LE SOUTIEN DE





**PÔLE
FRANCE**

INSCRIPTION EN LIGNE

CANDIDATURES RENTRÉE SEPTEMBRE 2024

La fédération organise, pour l'entrée au Pôle France Féminin de hockey sur glace de Cergy-Pontoise pour la rentrée de septembre 2024, un week-end de sélection:

Les samedi 9 et dimanche 10 Mars 2024 à l'Aren'ice

Au programme : entraînement sur glace, tests physiques et entretien individuel.

Les candidatures seront ouvertes à partir du 6 janvier 2024.

Vous pourrez candidater à partir du lien :

<https://www.portail-sportif.fr/HOCKEY SUR GLACE/candidature.html>

Le dossier doit être complété et finalisé avant le 16 février 2024 minuit, aucun dépôt de candidature ne sera possible au-delà de cette date.

Les invitations à la journée de sélection seront envoyées par mail après étude du dossier d'inscription.

CONTACTS

Baptiste ARPIN - Responsable du Pôle France féminin
b.arpin@ffhg.eu - 06 11 89 10 74

